

C. PCT 1358

Le Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments et a l'honneur de communiquer que le rapport (document PCT/WG/5/22) de la cinquième session du *Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)* qui s'est tenue du 29 mai au 1^{er} juin 2012, a été adopté par correspondance. Le rapport ainsi que les autres documents de la session sont disponibles sur le site Internet de l'OMPI (voir http://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=25017).



Le 3 octobre 2012